

ELECTIONS SENATORIALES DU 27/09/2020 : VISITE DES CANDIDATS MAURICE WEISS ET MARYSE RABIER EN MAIRIE DE SOYONS

Le 01 septembre à 19h, après la visite de **Mathieu DARNAUD** et **Anne VENTALON** le 27 août dernier, les élus soyonnais ont eu celle de **Maurice WEISS** et **Maryse RABIER**, également candidats aux élections sénatoriales du 27/09/2020.

Ils étaient accompagnés de **Stéphane LAFAGE**, suppléant de **Maryse RABIER** et Maire de Cornas et de **Samy CHEMELLALI**, chargé de la communication de l'équipe pour ces élections et Conseiller Municipal à Vallon-Pont-d'Arc.

Laurence ALLEFRESDE, suppléante de **Maurice WEISS** et Maire de Prunet était excusée : professeur des écoles, elle assurait la rentrée scolaire dans son établissement.

Maurice WEISS est bien connu sur le territoire ardéchois : *Président de l'Association des Maires de l'Ardèche*, il est également *Vice-Président au Conseil Départemental ; Maire de Saint-Agrève pendant deux mandats*, il a passé le témoin à son 1er Adjoint aux dernières élections. Au niveau professionnel, il a dirigé le *Syndicat des Inforoutes de l'Ardèche* (devenu Numerian en 2019) pendant de nombreuses années.

Maryse RABIER exerce son *4ème mandat* à la mairie de *Vallon-Pont-d'Arc* où elle est actuellement *Adjointe en charge de la culture, du cadre de vie, de l'environnement et du développement durable*.

L'équipe constituée autour de **Maurice WEISS** représente *l'ensemble du territoire ardéchois dans sa diversité géographique et économique*.

Pour **Maurice WEISS**, cette *2ème candidature aux élections sénatoriales* est « *une aventure périlleuse, intéressante, fatigante* » dans laquelle il s'engage totalement : Soyons est la 60ème commune visitée en deux semaines, la priorité étant donnée à celles qui ont élu un nouveau maire.

Maurice WEISS a ensuite présenté *les priorités de son équipe*, sous-tendues par les valeurs fondamentales de « *solidarité, justice sociale, humanisme, respect et défense de l'environnement* » :

- « *faire reconnaître notre ruralité* » ; « *les lois et règlements actuels sont axés sur les grandes cités, inadaptés aux petites communes et souvent faits sans concertation préalable.* » Un grand débat sur le projet de loi 3D (décentralisation, différenciation et déconcentration) aura lieu au Parlement cet automne. Il faudra être vigilant sur la répartition des compétences entre les différentes structures territoriales.
- *veiller au maintien du service public* qui s'appauvrit régulièrement avec la disparition de nombreux organismes.
- *conforter le statut de l'élu* et du maire en particulier. **Maurice WEISS est favorable à une augmentation de leurs indemnités dans les petites communes.** Pour leur financement, il propose la *création d'un « fonds national »*, avec « *une vraie solidarité permettant aux élus d'avoir une indemnité correcte afin d'exercer pleinement leur mandat* ». En contrepartie, il demande la *limitation de la fonction de maire à trois mandats successifs* afin de ne pas en faire « une profession ».

Hervé COULMONT, Maire de Soyons, a abordé le **thème de l'Intercommunalité**. Pour lui, « *l'Intercommunalité doit être une ressource pour les communes* » et non un carcan comme elle l'est souvent. Il n'y a par exemple actuellement « *aucune possibilité de faire évoluer l'urbanisme* » sur le territoire communal. Il ne se reconnaît pas dans la structure actuelle de l'Intercommunalité et serait plutôt un « *défenseur du triptyque Mairie-Département-Région* ».

Pour **Maurice WEISS**, l'Intercommunalité « *doit être basée sur un projet de territoire et en gérer la stratégie* ». **Les compétences de proximité doivent revenir aux communes**, ce qui n'empêche en rien « *la mutualisation volontaire de moyens* ».

D'autres sujets ont été également abordés, comme le rôle des sénateurs et leur nombre, le déploiement de la fibre optique...

Hervé COULMONT a enfin fait un bref bilan des projets en cours ou futurs dans la commune de Soyons :

- le gîte-étape qui ouvrira au printemps 2021
- l'installation de la vidéo protection, avec le raccordement en cours des cameras au réseau électrique
- la salle multi-activités devenue indispensable pour les activités des associations sportives et autres
- la création d'une voie douce au niveau des Freydières en collaboration avec le Conseil Départemental
- la transformation du centre du village en un lieu plus humain et plus attractif...

Les **échanges** entre les élus et les candidats ont été **nombreux** pendant cette rencontre et au cours du moment de convivialité qui l'a suivie.

[Mode d'élection et rôle des sénateurs](#)